M. Gauquier Ange. — Je demande la parole.

M. le Maire.— La parole est à M. Gauquier Auge.

M. Gauquier Ange. — Citoyens, le suffrage universel a demandé les fournitures scolaires gratuites ; je les demande pour tout le monde, sans distinction.

M. Jovenaux.— Ceci regarde la commission scolaire.

M. Delcroix.— Il y a des petits patentés qui ont plus de misère que les ouvriers.

M. Jovenaux. — Je n'approuve pas que les enfants des gros propriétaires aient les fournitures classiques pour rien.

M. Gauquier Ange. — Si les gros propriétaires n'acceptent pas les fournitures gratuites, ils voudront les payer.

M. Dufermont. — Nous sommes d'avis de les accorder à tous ceux qui les demandent, patentés ou non.

M. Delcroix. — Ce qui gêne, c'est la question de principe. Du moment qu'une chose est bonne, quel que soit le parti qui le propose, on doit l'accorder. Il y aura même une économie pour les contribuables les plus imposés.

M. Jovenaux. — Le conseil municipal doit donner pleins pouvoirs à la commission d'accorder les fournitures gratuites à tous ceux qui les demandent.

M. Delcroix. — Je propose le vote.

On passe au vote secret, et par 13 voix *contre 8, le Conseil* décide d'accorder les fournitures classiques gratuites à tous les élèves.

Questions diverses. — Le Conseil porte à 250 francs la subvention annuelle accordée à l'harmonie de la Citadelle.

M. le Maire donne lecture d'une lettre du maire de Toulon, demandant un secours en argent pour les sinistrés de cette ville. Sur la proposition de M. Lallard, le Conseil décide de leur accorder 20 francs.

Il est donné lecture d'une lettre de remerciement de la Société des engagés volontaires pour laquelle le Conseil a voté précédemment un secours de dix francs.

Pour la fête du 14 juillet, le conseil décide que la commission en arrêtera le programme conformément à *celui des* années précédentes.

M. le Maire soumet au conseil les plans d'alignement du chemin du Clivron qui sont adoptés, ainsi que celui du chemin Betremieux. On demandera le déclassement du chemin de la Chaude-Rivière, et l'aliénation de ce chemin.

M. le Maire propose de discuter la session budgétaire le lundi 19 juin et demande si les conseillers sont d'avis de faire un banquet comme les années précédentes.

M. Tencel. — Il me semble que l'on peut faire moins qu'un banquet.

M. le maire. — Chacun sera libre d'y assister ou non.

M. Gauquier-Ange. — Je demande la parole ; je propose de faire les réunions du Conseil municipal le lundi à 8 heures du soir pour que les « camarades » puissent y assister.

M. Jovenaux. — En été cela va bien, mais en hiver il fait nuit de bonne heure.

M. le Maire. — Le *Journal de Roubaix* vous rapporte la séance tout au long ; on peut y lire tous les détails. Je propose de remettre cette question à la prochaine séance.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à six heures.

Tressins. — *Un vol chez un boucher.* — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont pénétré au domicile de M. Achille Derache, boucher, et après avoir escaladé un grillage de clôture sont allés dans le jardin, sont entrés dans une pièce où se trouvait un fumoir et ont pris quatre jambons, trois langues de bœuf et dix kilogs de lard, le tout d'une valeur de 70 francs.

On ignore les auteurs de ce vol.

Communications

CROIX. — *Société des Joyeux-Pêcheurs.* — Cette société prendra part au concours de Lille du dimanche 11 juin. A cet effet la commission informe les sociétaires et amateurs que leur présence est absolument indispensable à la réunion qui se tiendra, ce soir, à huit heures, au local, estaminet de la Forge.

LOI SUR LES ACCIDENTS

La Compagnie *La Flandre* a l'honneur d'informer Messieurs les chefs d'entreprise qu'elle a opéré hier le versement du cautionnement exigé par la loi pour la garantie de ses opérations. Conditions avantageuses. — S'adresser au siège social, 63, Grande-Rue. 51390d

AVIS. — M. le Docteur Montaigne vient de s'adjoindre M. Narcisse Péronel'e, dentiste de Lille, ancien chef d'atelier opérateur des premières maisons de Paris pour les soins de bouche, plombages, aurifications, et appareils prothésiques. Les consultations auront lieu, chez le docteur Montaigne, 160, rue de l'Ommelet, tous les mardis, de 2 à 5 heures. 50637

UNE CAISSE D'ÉPARGNE POUR LES FAMILLES

Les Cantines économiques innovation sans exemple, viennent de constituer une véritable caisse d'épargne pour les familles en leur procurant des boissons de 1er choix, quantités garanties sur lesquelles elles abandonnent à leur profit, 20 0/0 des bénéfices réalisés.

C'est à qui courra dans ces établissements magnifiquement agencés pour la fraîcheur, la propreté et la qualité des marchandises.

Voir adresses à la 7e page. 50325

PAVILLON DU SPORT, rue de Barbieux, café-restaurant. Dimanche 4 et lundi 5 juin 1899. **Grand Concert** de 4 heures à 11 heures du soir avec le concours de **Mlle Emélyn Pertly**, chanteuse légère des concerts de Paris, **Miss Amay and Thiew**, clowns musicaux de l'Olympia et du Moulin Rouge de Paris. 54549

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosette, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

VALEURS A LOTS

Les valeurs à lots reconstituent des billets de loterie parce que les lots sont prélevés, en partie, sur les intérêts ; l'autre partie est un bénéfice pour l'emprunteur.

Les lots sont formés par tous les obligataires au profit de ceux que le tirage au sort favorise.

Les villes de Roubaix et de Tourcoing, préfèrent servir un taux d'intérêt de 3.50 0/0 qui donne le même revenu à tous les obligataires.

Ces villes ouvriront une souscription publique, le jeudi 8 courant, pour le placement de 716 obligations de 500 francs remboursables au pair. 51509d

Comptoir de bijouterie-horlogerie, lunetterie Delimpe. — *(Voir avant dernière heure).* 50954

Où courez-vous? Rue du Moulin 158, chercher le meilleur café provenant de la maison Waterlot-Lambelin de Lille. Une jolie prime est offerte à tout acheteur de 1 livre de café, pris au magasin. Service à domicile. 42806

Les personnes désireuses de chaussures bien faites, élégantes et solides, doivent s'adresser à la maison Coomans-Montagnier, 31-33, rue Blanchemaille, Roubaix. Elles y trouveront un très grand choix d'articles de cordonnerie à des prix les plus bas; meilleur marché qu'en Belgique. 48700

Corsets. — C'est la maison Vilquin-Llagre, 35, Grande-Rue, qui **fabrique** le corset arrondissant la taille tout en laissant l'estomac et les hanches libres, sur mesure depuis 5.95. 46604

Alfred Orange, 24, rue de Condé, Roubaix, produits pour l'industrie, amiante, caoutchouc, courroie, bourrage, tuyaux en tous genres, émerie, toile émerie, papier de verre.

Plantes sudorifiques, couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

Le Roi des Cafés, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 32917

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez-vous à M. POLACK, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis, de 2 à 5 heures. Tous les travaux sont garantis. 45105—42045

Guérissez la Bronchite par le sirop pectoral Delabaere. — Pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 54.

FIANCÉS (Au Berceau d'Argent). *Voir aux annonces*

Cours de peinture. (Voir aux annonces), 1289-44330

COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES

acier coulés d'une seule pièce

A COMBINAISONS NOUVELLES INVISIBLES

G. ROTRU

BREVETÉ S. G. D. G.

Rue Neuve, 17, ROUBAIX

50947

WATTRELOS

La vérification des poids et mesures s'effectue en ce moment, aux termes d'un arrêté préfectoral du 30 décembre 1898.

Au Sapin-Vert, les opérations ont eu lieu mardi et mercredi dernier ; au Bas Chemin, elles ont était faites jeudi et vendredi.

C'est le tour du Centre, à partir de demain, lundi jusqu'à vendredi inclusivement, de 9 heures et demie à midi, et de 2 à 5 heures

Société de gymnastique la « Gauloise. » — C'est aujourd'hui que *La Gauloise* se rend à Neuville-en-Ferrain pour assister à une grande fête organisée par M. Duhamel, ancien instituteur à Wattrelos, au profit de la caisse de la Société de Secours Mutuels de l'école qu'il dirige à Neuville.

Nous comptons que notre jeune société laissera une bonne impression aux Neuvillois, l'ardeur qu'elle a mise à se préparer à cette fête nous permet de l'espérer ainsi.

Le Comité rappelle aux gymnastes qu'ils doivent se trouver au local à 1 heures moins le quart. Drapeau à 2 heures moins 05. Départ à 2 heures.

Ecole de la Bailleric. — Demain, troisième et dernière journée du *grand concours de tir* organisé par l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la Bailleric. Le tir se fait à l'école, de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Les amateurs sont priés de se faire inscrire avant cinq heures du soir s'ils veulent profiter des sept prix en argent d'une valeur totale de 150 francs, et des treize autres beaux prix dont deux de bas nombre. Jusqu'ici, beaucoup de tireurs, mais rien d'extraordinaire dans les points obtenus : quelques 24, plusieurs 23 et *très peu* de 25. Demain la lutte sera, paraît-il, très chaude, mais les concurrents seront à l'abri des rayons du soleil, ce qui modérera certainement leur ardeur et leur permettra de faire de jolis points. Nous *rappelons qu'il y a un carton d'essai moyennant 15 centimes.* Le rebattage se fera immédiatement après la troisième séance.

La mortalité en mai. — Cinq décès ont été attribués à la bronchite aiguë ou chronique, la phtisie pulmonaire a enlevé neuf personnes adultes, deux enfants sont morts de la rougeole, deux de la dyssenterie, un de la débilité congénitale de ses parents, la pneumonie a occasionné quatre décès, les maladies de cœur, deux, le cancer, deux aussi, la tuberculose, un, la congestion cérébrale deux. Et si l'on ajoute trois décès à d'autres causes non spécifiées aux statistiques sanitaires, on arrive à un total de 32 décès pour le mois.

C'est fort peu.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Walteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

UN DRAME SANGLANT

à la Marlière

Rixe entre traudeurs et douaniers
Un homme tué d'un coup de revolver. — L'enquête de justice

Un drame sanglant qui a mis tout le quartier en émoi et dont le bruit s'est rapidement répandu en ville, s'est déroulé dans l'après-midi de samedi à la Marlière. Un ouvrier de fabrique habitant Tourcoing a été tué accidentellement d'un coup de revolver, par un douanier.

Voici ce que notre enquête particulière nous a appris :

A la croisade Dutholt

Nos lecteurs connaissent le bureau de douane de la Marlière. En suivant la route sur la droite, on rencontre à environ soixante mètres plus loin la ferme Duthoit. Quelques pas au-dessus de la ferme est situé l'endroit dit « la Croisade Duthoit », et qui n'est autre qu'un carrefour formé par de petits chemins venant de différentes directions se souder à la grande route. C'est là que s'est déroulé le drame que nous allons raconter.

Le drame

Vers cinq heures, deux douaniers en civil, autrement dit ambulants, MM. Noël Bué et J.-B. Macelle, de la brigade de la Marlière, se trouvaient de service à la croisade Duthoit. Vinrent à passer, trois hommes ivres, arrivant de Belgique.

Les deux douaniers s'avancèrent pour les visiter comme cela se fait pour chaque passant.

Mais, les ivrognes ne voulurent rien entendre, ils commencèrent par injurier les deux préposés, puis se livrèrent à des actes de violence, leur portant des coups de pieds, de poings et de briques. Une véritable lutte s'en suivit et le préposé Macelle sortit son revolver.

Tout à coup une détonation retentit, elle provenait du revolver de Macelle. Celui-ci (nous allons donner la version la plus exacte et la plus généralement adoptée) en voulant parer un coup de pied a pressé involontairement sur la détente.

Au moment où la détonation se faisait entendre, un des trois hommes, Edouard Dedoncker, s'affaissait sur la route. La balle l'avait atteint au creux de l'estomac.

Le malheureux fut transporté à la ferme Duthoit, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Une hémorragie interne avait déterminé la mort.

La foule s'amasse

Les deux préposés sortirent bientôt de la ferme pour se rendre au corps de garde. Ils furent suivis par les deux camarades de Dedoncker, Louis Leman et Depraete, qui les injurièrent et leur jetèrent des briques.

Devant le bureau la foule ne tarda pas à s'amasser, houleuse, menaçante et il fallut faire sortir les douaniers en force pour dégager les abords.

La manifestation n'a du reste pas pris un caractère plus grave.

Les curieux se sont bornés à crier et gesticuler sans rien tenter contre le corps de garde. Leman et Depraete furent introduits dans le bureau afin d'être interrogés.

La victime

Il nous a été permis de voir le corps de la victime. Au moment où nous pénétrons dans la cour de la ferme, le cadavre est étendu près d'un hangar, sur une botte de paille. Les yeux sont mi-clos.

Edouard Dedonckère est de taille moyenne, les cheveux et la moustache sont bruns. Il était né le 9 janvier 1869 à Mouscron et avait donc trente ans et six mois. Il demeurait en logement, rue du Jambon, à l'estaminet Deprate, et travaillait en qualité de rattacheur à la filature de MM. Guenot et Cie, rue de Bouvines.

Il était célibataire. Sa mère et ses frères habitent le hameau du Touquet.

Dans la soirée, la voiture d'ambulance est venue chercher le corps et l'a transporté à l'Hôtel-Dieu.

L'enquête de justice

M. Beson, commissaire de police du premier arrondissement, informé aussitôt s'est rendu à la Marlière avec plusieurs agents, et a commencé son enquête sur place pendant que la gendarmerie, sous les ordres du brigadier Martel, faisait la sienne de son côté. Pendant ce temps arrivaient M. le capitaine et M. le lieutenant Lemaire.

Les deux préposés ainsi que Leman et Depraete ont été interrogés successivement dans le corps de garde.

Il semble ressortir de ces interrogatoires que la version donnée plus haut est la bonne, c'est-à-dire que, dans la mêlée, le préposé Macelle aura voulu parer un coup et qu'il aura inconsciemment pressé sur la gâchette tuant bien involontairement Dedonckere, du reste le brave employé est au désespoir, quoiqu'il n'ait fait, en somme, que se défendre.

Le public est généralement de cet avis.

A huit heures, moment où nous quittons la Marlière, Leman, qui a reçu un coup de canon de revolver au nez, est encore maintenu pour les besoins de l'enquête.

L'émotion

L'émotion a été grande dans les quartiers de la Croix-Rouge et de la Marlière à l'annonce de ce drame.

Les curieux se sont portés en foule vers le bureau des douanes, surtout à la sortie des ateliers. Leur nombre était encore à huit heures, d'environ un millier.

Le parquet

Le parquet a été aussitôt prévenu télégraphiquement. Il descendra sans doute aujourd'hui à Tourcoing.

L'incident au Conseil municipal à propos du service de l'octroi. — Ainsi qu'on a pu le voir dans le *compte-rendu* de la *séance du Conseil municipal* de vendredi, un incident a été soulevé par M. Flament à propos du service de l'octroi.

Voici le passage du rapport de M. Léon Salembier qui a provoqué les observations de M. Flament.

Dépenses. — Art. 34. Frais de perception de l'octroi. Economie 5149 fr. 35. Cette économie est faite sur les traitements; elle n'aurait pas dû avoir lieu, du moins en aussi grande proportion. La Commission des Finances engage M. le Maire à tenir la main à ce que le préposé en chef de l'octroi fasse ses propositions d'avancement pour permettre aux employés de jouir des augmentations aussitôt qu'elles sont votées par le Conseil municipal.

M. Flament a voulu accentuer encore cette phrase et lui donner la portée d'un blâme pour M. le Préposé en chef de l'octroi à qui il reproche de ne tenir aucun compte des décisions du Conseil municipal.

Grâce aux efforts de l'administration et du rapporteur, le blâme n'a pas été voté et le Conseil municipal a approuvé simplement la recommandation faite par M. Léon Salembien.

La Saint-Mamert. — Le bataillon des sapeurs-pompiers célébrera sa fête annuelle le lundi 5 juin. Une messe sera dite en l'église de St-Christophe, à 10 heures 1/2, pour les pompiers défunts ; la musique municipale prêtera son concours à la cérémonie religieuse ainsi qu'à la revue que le corps des sapeurs-pompiers doit passer par l'administration municipale, à midi, place de la Mairie.

A deux heures, le banquet traditionnel aura lieu dans la salle des fêtes de la Caserne. Plusieurs délégations y prendront part.

La Société de Géographie. — Le comité de la Société de Géographie de Tourcoing nous communique la circulaire suivante qu'elle va lancer :

« Nous prenons la liberté d'attirer tout particulièrement votre attention sur la Société de géographie et sur les avantages qu'elle procure.

» Notre Société, qui a été reconnue d'utilité publique, poursuit un but exclusivement scientifique, la vulgarisation des connaissances géographiques. Ses moyens d'action sont : les conférences, les bulletins, les excursions, les concours.

» Grâce à la précieuse collaboration d'explorateurs, de voyageurs, de savants, nous donnons chaque année, toute une série de conférences qui, sous les formes les plus attrayantes, initient les auditeurs à toutes les nouvelles géographiques intéressantes.

» Le Bulletin *mensuel*, qui forme chaque année, deux forts volumes de 5 à 600 pages, et est illustré de nombreuses cartes et vues phototypiques, renferme des études instructives, des informations économiques du plus haut intérêt.

» De nombreuses excursions, organisées avec le plus grand soin, permettent aux sociétaires, non seulement de voyager dans des conditions de prix fort avantageuses, mais aussi d'avoir accès partout sous le couvert de la société, et de retirer ainsi le plus grand profit matériel et intellectuel de leurs voyages.

» Enfin, nos concours annuels excitent l'émulation entre les élèves de toutes les écoles et rendent de très grands services en encourageant l'étude de la Géographie, si nécessaire à notre époque.

» Nous aimons à penser que ces diverses considérations vous engageront à vous intéresser d'une façon efficace à notre œuvre et que nous aurons le plaisir de vous compter parmi les membres de la société.

» La Section de Tourcoing a toujours été l'une des branches les plus vivaces de la Société de Géographie de Lille. Nous estimons qu'elle peut et doit encore se développer.

» La salle dont nous disposons, place Leverrier, s'étant en maintes circonstances trouvée trop étroite, nous avons été amenés à rechercher un emplacement plus vaste. Grâce à la bienveillance de l'Administration municipale, nous pourrons désormais tenir nos réunions dans la spacieuse salle d'audition de l'Académie de Musique. Dans ce cadre superbe, nos séances n'en auront que plus de charme encore.

» Les cotisations statutaires comprenant l'accès à toutes les conférences, la participation aux excursions, l'abonnement au bulletin mensuel, sont fixées à vingt francs pour les membres protecteurs et à quinze francs pour les membres titulaires. La cotisation est réduite à dix francs pour les membres de l'enseignement et les employés d'industrie, de commerce et d'administration.

» Si, comme nous le souhaitons, vous voulez bien nous donner votre adhésion, nous vous prions de l'adresser soit au président, M. François Masurel, rue de Lille, soit au secrétaire, M. J. Petit-Leduc, rue Nationale, 78.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Comité : MM. FRANÇOIS MASUREL, président ; ERNEST DELMASURE ; Georges DÉPREZ ; Eugène DERVAUX ; Paul DUQUESNOY ; Georges DUVILLIER ; Robert FALLOT ; Edm. MASUREL ; J. RITAINE ; J. PETIT-LEDUC, secrétaire.

Une médaille coloniale. — Un de nos concitoyens, M. Emile Leman, demeurant rue de la Cité, 62, qui a servi comme brigadier au 2e régiment d'artillerie de marine et fait la campagne de Madagascar, vient de recevoir la médaille coloniale.

Nécrologie. — M. l'abbé Lecomte, préfet des études à l'Institution du Sacré-Cœur, vient d'être frappé dans ses plus chères affections par la mort presque subite de son frère, unique, M. Lecomte-Dalle, décédé samedi matin.

Le défunt, qui n'avait que 28 ans et était marié depuis un peu plus d'un an était le gendre de M. Aut. Dalle-Leroux.

Nous offrons à M. l'abbé Lecomte, nos bien sincères condoléances et l'hommage de notre sympathie attristée.

A la société des voyageurs et employés de commerce. — La réunion mensuelle de la société des voyageurs et employés de commerce aura lieu le dimanche 4 juin, à midi, au local, café Bruno Dejonghe, 1, rue du Grand-Chemin. Ordre du jour : élection du comité ; projet de fête.

Le grand festival du 27 août. — Le 27 août prochain, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, aura lieu à Tourcoing un grand festival international d'harmonies, fanfares et orphéons.

Ce festival amènera certainement à Tourcoing un grand nombre de sociétés, et surtout des sociétés de valeurs.

Les primes sont du reste des plus alléchantes, leur total atteint la somme de 6.300 francs.

Ces primes sont divisées en trois catégories dénommées comme suit : 1re catégorie, 2e catégorie et primes des chefs.

La première catégorie, pour les sociétés de 51 exécutants et au-dessus, comprend un total de 2,825 francs de primes, la première est de mille francs, la huitième de 125 francs.

La deuxième catégorie, pour les sociétés ayant un minimum de 25 membres, comprend 2,475 fr. de primes. La première de 700 fr. la 14e de 50 fr.

Enfin, les primes des chefs se montent à 1000 francs, exactement, soit 250 fr. pour la première et 70 fr. pour la huitième.

Ces chiffres sont assez éloquents et nul doute qu'un grand nombre de sociétés viennent à Tourcoing le 27 août.

Le tirage de ces primes aura lieu à l'Hôtel-de-Ville à l'issue du festival.

Il sera décerné trois prix de tenue militaire, trois prix de tenue civile et deux prix d'éloignement.

Détail à noter : Les sociétés de la ville ne participeront ni aux prix, ni aux primes.

En terminant, disons que les adhésions devront être adressées dans le plus bref délai, à M. le président de la Commission, à la Mairie de Tourcoing, avant le 15 juillet 1899, terme de rigueur.

Toutes les sociétés pour avoir droit aux prix et aux primes devront être présentes sur tout le parcours du cortège avec effectif complet.

La grève de la filature de MM. Jouveniaux. — Le conflit continue, et aucun changement n'est survenu dans la situation.

Samedi matin, à cinq heures et demie, les grévistes se sont présentés à la filature et ont eu une entrevue avec le patron. Cette entrevue est restée sans résultat.

Un accident à l'église Saint-Christophe. — Un accident grave s'est produit samedi soir vers huit heures, dans le clocher de l'église St-Christophe.

Un sonneur de cloche, Charles Muttel, âgé de 31 ans, demeurant rue des Girondins, où il exerce la profession de cordonnier, était monté dans le clocher pour sonner. Tout-à-coup il lâcha les mains et tomba dans le vide d'une hauteur de trois mètres.

Les reins portèrent sur un madrier et le malheureux perdit connaissance. M. le docteur Playoust constata de graves lésions aux reins, ne put se prononcer et fit transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Une chute malheureuse, rue de Roubaix. — Un accident grave s'est produit, samedi, rue de Roubaix.

M. Henri Mullié, âgé de 42 ans, concierge aux Magasins généraux, se trouvait devant sa porte, lorsqu'il glissa sur le seuil et tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe gauche.

M. le docteur Cuisset appelé aussitôt réduisit la fracture et déclara que M. Mullié subirait une incapacité de travail de dix à douze semaines.

Mort dans une réunion publique. — Tous ceux qui ont suivi la dernière période électorale pour la nomination d'un député, ont conservé le souvenir de la parole humoristique et entraînante d'un orateur, M. Nogués, qui défendait la candidature de M. Albert Masurel.

M. Nogués vient d'être emporté, dans toute la force de l'âge, à quarante-neuf ans, par une congestion cérébrale.

Il assistait, jeudi dernier, à une réunion publique, organisée à Grenelle, par M. Chauvière, député, à l'occasion de l'application prochaine de la loi sur les accidents.

M. Nogués qui avait étudié spécialement cette loi et devait même venir à Tourcoing donner une conférence sur ce sujet, avait demandé la parole.

Il se trouvait à la tribune et avait déjà parlé quelques instants quand tout à coup il s'affaissa. Tous les secours qui lui furent prodigués restèrent vains : M. Nogués avait rendu le dernier soupir.

Cet accident a impressionné, comme bien on le pense, toute l'assistance.

Les accidents du travail. — Un rattacheur, Henri Delcourt, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Latte, travaillant rue de Paris, a buté le pied contre le bâti d'un métier à tisser.

M. le docteur Bernard, qui a soigné le blessé a constaté une entorse et des contusions au pied droit.

Delcourt subira une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

La tentative de vol de chez M. Carlos Florin. — Dans la journée de samedi la gendarmerie a conduit à la prison de Lille, où il a été écroué, Gustave Dedekère, qui avait été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi, rue Jacquart, alors qu'il faisait le guet en face des bureaux de M. Carlos Florin.

Nos lecteurs savent que les principaux coupables, ceux qui ont tenté de fracturer le coffre-fort, sont en fuite.

Dedekère, malgré tous les moyens employés, n'a pas voulu dénoncer ses complices.

Il y a quatre à cinq semaines, un vol avec effraction avait été commis chez M. Lemaire, brasseur à la Forgette à Mouvaux, et on avait enlevé un diamant.

M. Lemaire a reconnu le diamant pour être celui qu'on lui avait volé. M. Jacques, vitrier, qui avait vendu le diamant à M. Lemaire, l'a également reconnu.

Dedekere prétend l'avoir trouvé sur la route de Mouvaux.

Une saisie de viande à l'Abattoir. — Hier, samedi, M. Ansar, vétérinaire, inspecteur des denrées alimentaires a saisi à l'Abattoir, une vache pesant 325 kilos et un petit bœuf pesant 210 kilos.

Ces deux animaux, qui étaient tuberculeux, ont été enfouis.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 81.
Portraits Communion 5 fr. 50 la douzaine

Mouvaux. — La ducasse du Vert-Pré aura lieu les dimanche 11, lundi 12 et mardi 13 juin. Il y aura un concours de pinsons chez M. J.-B. Demeyer, un jeu de fléchettes chez M. Joseph Caillez, un combat de coqs, le mardi, ainsi qu'un grand bal, le dimanche et le lundi, à l'estaminet du Vert-Pré.

Marcq-en-Barœul. — *Découverte d'un cadavre dans la Marque.* — Samedi, vers une heure de l'après-midi, des personnes qui ceuillaient des branchages près du canal, derrière le collège, aperçurent un cadavre qui nageait à la surface de l'eau.

Immédiatement elles avertirent le garde-champêtre Roussel qui, avec leur aide, amena le cadavre sur la berge.

La voiture de M. Deroubaix vint chercher le noyé pour le conduire à la morgue.

L'identité de ce noyé n'a pu être encore établie.

Le cadavre est celui d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans, d'une hauteur de 1 m. 65 environ ; le visage est plein, les cheveux sont noirs et fins; la moustache noire; il porte un veston noir, un pantalon marron, un gilet noir, une chemise de couleur, des chaussettes de laine rousses, des bottines à élastique en très bon état.

Dans les poches du cadavre, le garde-champêtre trouva un porte-monnaie contenant une pièce de 10 centimes, un paquet de cigarettes et un crayon.

Halluin. — *La grève de l'établissement de M. Lecœuvre.* — Samedi matin, une entrevue a eu lieu entre M. Lecœuvre et les grévistes. Ceux-ci demandent une augmentation de 50 centimes par pièce, mais le patron leur a répondu que pour le moment il ne pouvait faire droit à leur demande.

La musique à Halluin. — Nous croyons savoir que l'excellente société philharmonique d'Armentières, dirigée par M. Mastio, a accepté l'invitation de la Philharmonie.

— *A la musique municipale.* — La musique municipale se rendra, aujourd'hui, à Wervicq, pour prendre part au grand festival international qui a lieu dans cette ville.

Contributions indirectes. — Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes, M. Bourgeois, receveur à Halluin est nommé à la seconde classe de son grade à la résidence de Pont-St-Maxence (Oise).

Tout en applaudissant à cet avancement mérité, toute la population de la recette d'Halluin regrettera le départ de M. Bourgeois, car dans les délicates fonctions qu'il remplissait avec beaucoup de tact, depuis 11 ans qu'il occupait ce poste, il avait su, tout en faisant son devoir, s'acquérir de vives sympathies.

Communications

SOCIÉTÉ DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE TOURCOING. — Les membres de la société sont informés qu'il y a assemblée générale trimestrielle obligatoire les lundi 5 juin, à huit heures du soir, au local, café du Centre. Objet : Paiement des cotisations; comptes-rendus des réunions précédentes; fête du 14 juillet. — L'amende de 0,50 c. pour toute absence non motivée par écrit sera rigoureusement appliquée.

ASSOCIATION ALSACIENNE-LORRAINE DE TOURCOING. — Le Comité a l'honneur de rappeler à Messieurs les sociétaires que la réunion mensuelle amicale aura lieu au siège, rue du Château, 50, à 4 h. 1/2 du soir.

SYNDICAT DES CABARETIERS. — Une grande réunion du Syndicat des Cabaretiers, aura lieu mercredi prochain, à huit heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de la rue de Tournai.

Ordre du jour : Nomination de la commission ; élaboration des statuts.

LILLE

Le congrès de la Société d'économie sociale à Paris. — Le 47e congrès annuel de la Société d'économie sociale vient de s'ouvrir, à Paris, sous la présidence de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, ancien député, membre de l'Institut.

M. Etcheverry, vice-président de la société, a rappelé à quel point M. Le Play a été un précurseur.

M. Lavollée a présenté le rapport sur les prix décernés cette année par la société aux ouvriers les plus méritants qui lui ont été signalés. Ils appartiennent cette année à la maison Christophle, de Paris, et à la filature du Val-des-Bois, près Reims, de MM. Harmel.

M. Henry Jolly a exposé dans quelles conditions M. de Commines de Marcilly avait légué à la Société d'économie sociale, dont il était membre, une somme dont les revenus doivent servir à envoyer et à fixer dans une colonie française des enfants abandonnés. La Société a fait choix de la Tunisie.

A la séance de mardi, le baron A. des Rotours a fait une conférence sur l'avenir de la famille française, et M. Leroile, député, a parlé sur la liberté d'enseignement.

A la Société Industrielle du Nord de la France. — Cette société a tenu le lundi 29 mai, son assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Agache, président.

Une circulaire ayant trait au Congrès international de géologie en 1900 est déposée au Secrétariat.

La société souscrira aux publications du Congrès de chimie appliquée en 1900.

Concours de 1899. — Le programme est publié et sera remis à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat.

Le programme spécial du concours de dessin d'art appliqué à l'industrie sera publié incessamment.

L'assemblée entend ensuite les communications de :

M. Arquembourg, sur la mise en application de la nouvelle loi sur les accidents du travail et sur les travaux du congrès de Rouen, pour l'examen des meilleures conditions d'hygiène et de production dans les manufactures textiles.

M. Petot, sur le calcul de l'effort de traction disponible à la barre d'attelage des voitures automobiles,

M. Letombe, sur les installations de force motrice au gaz pauvre.

M. Lescœur, sur les beurres anormaux et sur le phyloxera.

Dans l'intervalle il a été procédé au scrutin; à l'unanimité, M. P. Bacrot, directeur des Chaudronneries de Lesquin, est nommé membre de la Société.

Les excursions de la Société de Géographie. — Une excursion aura lieu le 11 juin aux ruines de Vaucelles, sources de l'Escaut et au canal souterrain de Saint-Quentin.

En voici le programme : Départ de Lille à 7 heures 55 matin par l'express, arrivée à Caudry à 10 h. 05 et au Catelet à 11 h. 05. — Gouy : Visite des sources de l'Escaut qui se trouvent au pied du mont Saint-Martin ; ruines du Catelet (château). — A midi, déjeuner au Catelet.

Vers deux heures, des voitures conduiront les excursionnistes à l'entrée du grand souterrain du canal de Saint-Quentin (Bellicourt), où commencera la visite. Départ à pied pour Vendhuille (deux kilomètres sur le bord du canal). De là, les voitures nous conduiront aux ruines de l'abbaye de Vaucelles, puis à Masnières par Crèvecœur. A 5 h. 40, départ de Masnières pour Cambrai, arrivée à 6 h. 07. Dîner à l'Hôtel de France. Départ à 8 h. 43, arrivée à Lille à 10 h. 38. — Coût approximatif de l'excursion : 20 francs.

A PROPOS DU CRIME DE LILLE

Un fait curieux à St-Quentin

Il vient de se passer à St-Quentin un fait qui présente bien des analogies avec le crime de la rue de la Monnaie.

Il y a cinq semaines environ, disparaissait, le samedi soir, un enfant de l'école des Frères de cette ville. On s'en aperçut bien vite et aussitôt l'on commença des recherches minutieuses dans tous les coins et recoins de l'établissement, recherches qui n'aboutirent point.

Voulant couper court aux malveillantes inductions qu'on pourrait tirer de cette affaire, M. l'abbé Mercier, aumônier de l'établissement, s'en fut demander à M. le chanoine Pignon, archiprêtre de la Collégiale quelle ligne de conduite il devait tenir.

Déjà une feuille anticléricale de l'endroit se livrait, sur cette étrange disparition, à d'odieux rapprochements. Le vénérable ecclésiastique concerta avec l'aumônier un plan de surveillance de jour et de nuit : « N'ayez que des gens sûrs, mais prenez-en autant qu'il faut, dit le doyen: je me charge des frais ».

L'enfant resta introuvable pendant les trois premiers jours. Le mercredi, l'écolier est retiré du canal dans un *état de conservation qui donne à penser. On aurait dit* que l'enfant venait d'être jeté à l'eau.

L'autorité demanda l'autopsie du cadavre ; les parents s'y prêtèrent volontiers, mais à condition qu'elle eût lieu chez eux. Cette exigence de la famille ne fut pas du goût de la municipalité, qui supprima la formalité de l'enquête, et l'enfant fut inhumé sans bruit.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDERSCHAEGHE-DRYANCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Charlotte-Joséphine-Augustine Vanderschaeghe**, décédée à Roubaix, le 2 juin 1899, à l'âge de 12 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à 4 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 57, à 4 heures.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCKE-MAROO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Hortense-Pauline Leclercq**, veuve de Monsieur **Jean Vanhoucke**, décédée à Roubaix, le 1er juin 1899, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le vendredi 2 courant, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 54, A la Bonne Coupe, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille PETIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Marguerite Petit**, décédée à Roubaix, le 2 juin 1899, à l'âge de 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'AngeSolennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 358.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le l